

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye. Provinces.
par un an 26 fr. 30 fr.
six mois 14 » 16 »
trois mois 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes à 1.50 timbre
imprimé et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION

à La Haye, Spui, n° 15
BUREAU DE LA REDACTION
chez M. van Weelden,
et chez les Héritiers Douma...

LA HAYE, 26 Janvier.

Nouvelles importantes des Deux Siciles.

On annonce pour la quatrième ou cinquième fois qu'une vaste insurrection a éclaté en Sicile. Mais cette fois-ci le fait est certain. Ce ne sont plus seulement les feuilles de Marseille qui en garantissent l'exactitude, le Journal des Débats et le Conservateur affirment l'un et l'autre, qu'il est très-vrai. La situation de la Sicile a paru si grave, que le roi de Naples a immédiatement fait embarquer, sur des frégates à vapeur 6,000 hommes, et six batteries d'artillerie pour les envoyer à Palerme, qui était, le 12 janvier, en pleine révolte.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le Journal des Débats:

Des lettres que nous avons reçues aujourd'hui de Naples, en date du 15 janvier, annoncent que le 12 un mouvement insurrectionnel assez grave avait éclaté à Palerme. Depuis quelque temps on disait publiquement en Sicile, à Naples et même dans le reste de l'Italie, que si le jour de la fête du roi de Naples (le 12 janvier) les réformes qu'on avait demandées n'étaient pas accordées, le peuple de Palerme prendrait les armes. Et se donnerait lui-même les institutions dont il avait besoin. Dans une proclamation adressée au peuple sicilien, et répandue à profusion dans toute la Sicile, ce même 12 janvier était le jour marqué pour l'insurrection. Il paraît que le gouvernement napolitain a cru à tort qu'on ne devait pas prendre au sérieux une insurrection annoncée si longtemps d'avance. L'événement prouvé que c'était là une fausse sécurité.

Le 13 au soir, un paquebot à vapeur de la compagnie napolitaine est arrivé à Naples, n'apportant qu'une dépêche pour le gouvernement, dans laquelle le duc de Majo, lieutenant-général du Roi, en Sicile, annonçait qu'une insurrection avait éclaté à Palerme le 12 au matin, et qu'elle n'était pas encore réprimée le soir à minuit. C'est l'heure à laquelle ce paquebot avait quitté Palerme. Suivant d'anciennes traditions, le gouvernement napolitain n'ayant rien porté dans cette circonstance à la connaissance du public, il en est résulté que la ville de Naples a été inondée par toutes sortes de bruits exagérés, et que les nouvelles les plus contradictoires ont trouvé crédit dans la population. Voici ce que notre correspondant a pu recueillir de plus vraisemblable sur ces événements:

Des le 12 au matin, il s'est formé à Palerme des rassemblements contre lesquels on n'a envoyé d'abord que de faibles détachements de gardes nationaux, le peuple s'est facilement enlevé les armes et les uniformes. Alors on a fait avancer la troupe de ligne, qui a dispersé, sans coup férir, les premiers rassemblements, mais qui, ayant rencontré ensuite une résistance plus sérieuse, a été ramené par ses chefs dans les casernes. Le soir, les insurgés bivouaquaient dans la ville, et quoique le duc de Majo fût resté maître du gouvernement, on craignait beaucoup que le lendemain les montagnards ne vissent aider les habitants de Palerme à chasser la garnison. Dès le commencement du mouvement, une bande de paysans de Monreale était descendue dans la ville, mais il paraît qu'elle avait été dispersée par la troupe de ligne. On disait à Naples que sur certains points la lutte avait été fort vive entre les troupes et les insurgés, et l'on assurait que les femmes de Palerme n'avaient pas montré moins d'animosité que les hommes contre les soldats napolitains.

Le soir, Palerme était illuminé; à tous les coins de rue on avait placé une proclamation dans laquelle il était absolument défendu de porter la moindre atteinte aux propriétés. Le bruit courait à Naples que des troubles avaient également éclaté à Catane et dans d'autres villes.

Quoi qu'il en soit de ces divers détails, le fait d'un mouvement insurrectionnel ayant eu lieu à Palerme ne saurait être révoqué en doute. Aussi le gouvernement napolitain n'a-t-il pas perdu un seul instant pour diriger sur Palerme un corps considérable de troupes. Dans la journée du 14, le roi lui-même, quoique souffrant, est resté sur le port de Naples depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir pour présider à l'embarquement de dix bataillons de 600 hommes chacun, et de six batteries d'artillerie. Les neuf frégates à vapeur qui portaient ces troupes sont parties immédiatement pour la Sicile. D'autres troupes ont été dirigées vers Reggio et comme le roi paraît décidé à agir avec vigueur, et que l'armée napolitaine est nombreuse et fidèle, tout annonce qu'à moins d'événements extraordinaires les insurgés de Palerme n'opposeront pas aux troupes du gouvernement une résistance opiniâtre.

Une communication faite au gouvernement par l'envoyé néerlandais à Londres, contient un avis publié par l'amirauté

anglaise, sous la date du 13 décembre dernier, comprenant le règlement pour l'éclairage des pyroscaphes britanniques naviguant la nuit:

Une lumière blanche au faite de devant, une lumière verte à tribord et une lumière rouge à bâbord. Ces deux dernières doivent être placées sur les devants des caisses qui couvrent les roues, en sorte qu'on puisse les distinguer toutes deux ensemble. Les pyroscaphes à l'ancre n'ont besoin que d'une lumière claire ordinaire.

S. M. le roi de Prusse vient de conférer l'Étoile de l'Aigle Rouge de deuxième classe, à Son Exc. le comte de Königs-marek, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour des Pays-Bas.

Au 1^{er} janvier 1848 l'Université d'Utrecht comptait sur les registres d'inscription 348 étudiants, répartis de la manière suivante:

Table with 2 columns: Faculté et Nombre d'étudiants. Pour la faculté de Médecine... 54 étudiants. Théologie... 117. Droit... 155. des Belles-Lettres... 14. les Mathématiques et l'Histoire naturelle... 8. Total: 348.

De cette énumération il résulte que l'Université d'Utrecht est de toutes les Universités du royaume la plus fréquentée en ce moment. A la même époque, l'Université de Leyde ne comptait que 317 étudiants et celle de Groningue que 239.

Pendant l'année qui vient de s'écouler il est arrivé à Mannheim:

D'Amsterdam 101 bâtiments à voiles avec 451,531 quintaux de marchandises; de Rotterdam 128 bâtiments à voiles et 85 bateaux à vapeur avec 557,269 quintaux de marchandises; de Dordrecht 6 navires avec 11,874 quintaux; de Nymègue 3 bât. avec 7,273 quint., et d'Arnhem 2 bât. avec 6,735 quint. de marchandises.

A la bourse d'Amsterdam d'hier, les intégrales, qui ont donné lieu à des transactions très animées, étaient un peu plus faibles que la veille.

Les fonds espagnols étaient un peu plus recherchés. Les coupons d'Ardoyn étaient demandés en hausse.

Rien d'important ne s'est passé dans les autres fonds étrangers.

La Gazette universelle de Prusse publie dans son numéro du 24 le résultat de la séance du 20 des comités. La question de la suppression de la peine de mort a été résolue négativement par 63 voix contre 34.

La discussion du projet d'adresse a été reprise avant-hier par la chambre des députés de France. Elle a roulé sur l'agriculture et sur la situation financière. Incidemment, M. Berryer a demandé sur les affaires de la Plata des explications que M. Guizot a refusées. Le débat s'est en général ressenti du caractère sérieux des questions traitées; il est resté sans animation pendant toute la séance. Nous en donnons plus loin les détails.

On assure positivement que la commission de la seconde chambre de Bade, nommée pour l'affaire des fabriques, est tombée d'accord pour présenter à la chambre les conclusions suivantes:

- 1° Si la dette totale des fabriques, évaluée actuellement à 5,147,000 florins, devait dépasser 5,400,000 fl., on proposera aux chambres de consentir à un arrangement.
2° On ne garantira dans aucun cas aux détenteurs d'obligations plus de 4 p. c. d'intérêt. (Le projet demandait un intérêt de 4 1/2 p. c. pour les créanciers de la fabrique Kessler.)
3° L'état garantit 2 p. c. d'intérêt pendant la durée de 15 ans pour

les trois quarts des obligations de la fabrique Kessler et pour la moitié de celles d'Etlingen et de Waghausel.

Le revenu annuel net d'une fabrique sera employé: 1) au paiement des intérêts garantis par l'état; 2) au paiement des autres intérêts; 3) à l'amortissement par la voie du sort des obligations dont l'état a garanti les intérêts. Il ne sera procédé au remboursement des autres que quand celles-là auront été totalement amorties.

Il sera présenté au comité des États, lors de sa réunion annuelle, un compte-rendu sur l'emploi de la recette des fabriques pendant l'année écoulée.

Nous apprenons que les Anglais viennent de s'établir à Torro, petit port situé sur l'Océan Indien, à l'entrée du golfe Persique. La prise de possession de ce point, très favorable au commerce, a eu lieu par les ordres du gouverneur d'Aden. On sait que cette ville a été mise, depuis quelques mois, dans un état formidable de défense; qu'on y a établi un arsenal et des ateliers militaires, et que, d'après les plans adoptés, son port va être agrandi et creusé. L'ensemble de ces travaux gigantesques, conduits avec une grande activité, doit être terminé dans un an. On assure qu'alors Aden sera érigé officiellement en chef-lieu des établissements anglais de la mer Rouge et du golfe Persique. (Courrier français.)

Jamais le langage de la presse d'opposition en France n'a été aussi violent qu'en ce moment, c'est un déchaînement complet contre le gouvernement. C'est ce que le Conservateur fait remarquer aujourd'hui.

Il est triste, dit le Conservateur, de penser que la presse périodique fomentée, par ses prédications journalières, les mauvaises passions de la démagogie; mais ce qui est infiniment plus triste encore, c'est de la voir prostituée au point de ne plus représenter que les caprices, les préventions, les haines et les rancunes de quelques individus; c'est de voir ce grand et puissant moyen d'éclairer l'opinion, se pervertir entre les mains de ceux qui en disposent, de manière à n'être plus que le véhicule de l'erreur et de la diffamation, l'instrument de luttes mesquines, où les intérêts du pays sont imprudemment sacrifiés à de petits intérêts personnels, à de petits amours-propres froissés, à de petites ambitions mécontentes. Dans ces jours de solennité nationale, où les corps de l'état recommencent la série annuelle de leurs travaux, il semble que le journalisme devrait comprendre mieux que jamais l'importance de sa mission et les devoirs qu'elle lui impose. Le pays est là, qui attend la lumière du débat, pour juger à laquelle des opinions rivales il doit donner la préférence. A ses yeux, les questions de personnes existent à peine, il ne connaît que des partis et des systèmes qui se combattent sur deux ou trois points de la politique ministérielle intérieure ou extérieure. Ce qu'il demande, ce dont il a besoin, c'est que ces points soient décidés par les organes que la constitution a établis à cet effet; c'est surtout que la libre action de ces organes continue de lui assurer la libre jouissance de ses droits, de lui garantir le maintien de l'ordre, l'observation des lois, la sécurité dont il a besoin pour développer activement ses ressources matérielles.

Eh bien! c'est un tel moment que les journaux de l'opposition choisissent pour conspirer à l'envi, pour vilipender avant que cela est en leur pouvoir, et le cabinet qui administre les intérêts du présent, et la législature qui va régler ceux de l'avenir; c'est à ce moment qu'ils distillent leur plus noir venin sur les organes et les dépositaires du pouvoir suprême. Tous mandataires plus ou moins directs de la nation, tous appelés à la représenter, tous revêtus d'un caractère constitutionnel, que les citoyens doivent respecter et que la calomnie et l'outrage ne sauraient atteindre sans rejallir sur la nation elle-même.

C'est cet indigne abus de la presse qui seul peut compromettre l'avenir de notre régime représentatif et justifier les doutes que des esprits inquiets ou timides élèvent par fois sur la viabilité de nos institutions actuelles. Les luttes parlementaires, quelque violentes qu'elles puissent être, les manifestations ex-

EXCERPTON DU JOURNAL DE LA HAYE 27 JANVIER 1848.

LES SEPT PECHES CAPITAUX.

L'Orgueil. — La duchesse (1)

CHAPITRE X.

Pendant que Mme de Beaumesnil était restée silencieuse, songeant aux moyens d'arriver à quelques révélations sur sa vie, la jeune fille, debout et tenant son cahier de musique pour se donner une contenance, attendait que son oncle Privât se mette au piano. Vous allez me trouver bien fantasque, Mademoiselle. — lui dit la comtesse, — car si cela vous était indifférent... je préférerais vous entendre au piano... vers dix heures;... c'est ordinairement l'heure de ma crise... Peut-être... et échapperai-je aujourd'hui... si ce mieux continue... Dans le cas contraire, je regretterais d'avoir usé trop tôt... d'une ressource qui tant de fois a calmé... mes souffrances... Ce n'est pas tout... après m'avoir trouvée fantasque... je crains que vous ne m'accusiez de curiosité, peut-être même d'indiscrétion.

Pourquoi cela, Madame? — Venillez vous asseoir... dit Privât, — reprit la comtesse du ton le plus affectueux, — et me dire comment il se fait que... si jeune encore, vous ne devez pas avoir plus de dix-sept ou dix-huit ans.

Dix-sept ans et demi, Madame la comtesse.

Eh bien comment se fait-il qu'à votre âge, vous soyez si intelligente?

— Madame la comtesse me juge trop favorablement, j'ai toujours eu beaucoup de goût pour la musique, et j'ai appris facilement le peu que je sais.

— Et quel a été votre professeur?... où avez-vous été enseignée?

— J'ai été enseignée dans la pension où j'étais, Madame la comtesse... — A Paris?

— Je n'ai pas été toujours en pension à Paris, Madame.

— Où étiez-vous donc, avant?

— A Beauvais; j'y suis resté jusqu'à l'âge de dix ans... — Et de là?

— J'ai été mise en pension à Paris, Madame.

— Et vous y êtes restée... long-temps?

— Jusqu'à seize ans et demi.

— Et ensuite?

— Je suis sortie... de pension, et j'ai commencé à donner des leçons de chant et de piano...

— Et vous avez... — Puis intervint Mme de Beaumesnil ajouta avec embarras:

— Mais, en vérité, j'ai honte de mon indiscrétion... si quelque chose pouvait l'excuser... Mademoiselle, ce serait l'intérêt que vous m'inspirez.

« — Je ne puis plus en douter... elle ignore que je suis sa fille... Sans cela » aurait-elle la force de m'adresser une pareille question? »

— Alors, — reprit Mme de Beaumesnil, — auprès de qui vivez-vous donc?

— Je vis... seule... Madame la comtesse.

— Absolument seule?

— Oui, Madame...

— Et... pardonnez-moi encore cette question; car... à votre âge, vous telle position me semble si exceptionnelle... si intéressante... vous toujours suffisamment de leçons?

— Oh! oui, Madame la comtesse, — répondit bravement la jeune Hermine.

— Je n'en reviens pas... et vous vivez ainsi toute seule, toute seule!

— Que voulez-vous, Madame, on ne choisit pas sa destinée... ou l'accepte;... puis le courage, le travail, aidant, on finit de se faire une vie, sinon brillante, du moins heureuse.

— Heureuse! — s'écria Mme de Beaumesnil avec un mouvement de joie irrésistible, — vous êtes heureuse.

En disant ces mots, l'expression de la figure de la comtesse, l'accent de sa voix, trahirent un bonheur si grand, que de nouveaux doutes revinrent à l'esprit d'Hermine, et elle se dit:

« — Peut-être elle ignore pas que je suis sa fille; sans cela, comment » tiendrait-elle à se voir si heureuse? Il n'importe; si elle sait » que je suis sa fille, elle doit la rassurer, afin de lui épargner des regrets; » et elle se révolte à cette pensée. »

Madame de Beaumesnil, voulant entendre Hermine lui-même, se rassura si précieusement pour son cœur maternel, reprit: — Ains... vous êtes heureuse? vraiment, bien heureuse? — Oui, Madame, — répondit Hermine, presque émue.

ira... mentaires, quelque agitation qu'elles parviennent à...

Nous apprenons que S. M. la Reine a daigné accepter la dédicace qui lui...

Plus d'une fois la nation néerlandaise a été accusée de froideur et d'indifférence...

Cette accusation est-elle fondée? est-elle méritée ou est-elle exagérée?

« Nous croyons devoir porter à votre connaissance les renseignements qui nous sont parvenus touchant les menées de quelques agents de la diplomatie étrangère... »

« Les intrigues dont le siège était à l'évêché furent reprises avec beaucoup d'activité... »

« M. d'Hamont a continué sa course sur Lucerne, où il est arrivé le 22 novembre... »

(1) L'ouvrage se composera provisoirement d'un volume, divisé en cinq livraisons...

En voyant le charmant visage de sa fille rayonner ainsi de beauté, de jeunesse...

Mais n'est-ce pas une œuvre de vanité que d'éterniser par des signes extérieurs les actes glorieux ou utiles des ancêtres...

C'est de ce point de vue que les sonssignés considèrent le projet d'ériger en l'honneur de Laurent Coster une statue...

Les membres de la commission supérieure, en commençant la tâche qui leur est imposée, ont cru devoir publier ces réflexions...

« Nous publions ci-après un rapport des représentants fédéraux dans le canton du Valais au directoire fédéral, en date du 12 janvier... »

« Déjà, au mois d'août de l'an passé, M. le comte de Bois-le-Comte assurait aux meneurs du Valais que la France interviendrait en faisant approcher un grand nombre de troupes sur la frontière de la Suisse... »

« Les intrigues dont le siège était à l'évêché furent reprises avec beaucoup d'activité... »

« M. d'Hamont a continué sa course sur Lucerne, où il est arrivé le 22 novembre... »

« M. de la Fenestre est reparti immédiatement pour Lucerne, pour remettre la note dont il était porteur... »

« Entre Tourtemague et Viège, M. de la Fenestre a rencontré M. d'Hamont revenant de Lucerne... »

« Le lendemain, samedi 27, MM. d'Elger, de Saint-Denis, Mérian, Wiederkehr, Tcharner, Hamann, etc., étaient aussi à Morcell... »

« A Brigue, il fut convenu entre MM. de la Fenestre, Siegwart-Müller, Bernard Meyer, qui paraît être arrivé un des premiers... »

« Les intrigues dont le siège était à l'évêché furent reprises avec beaucoup d'activité... »

« M. d'Hamont a continué sa course sur Lucerne, où il est arrivé le 22 novembre... »

« M. de la Fenestre est reparti immédiatement pour Lucerne, pour remettre la note dont il était porteur... »

« Entre Tourtemague et Viège, M. de la Fenestre a rencontré M. d'Hamont revenant de Lucerne... »

« Le lendemain, samedi 27, MM. d'Elger, de Saint-Denis, Mérian, Wiederkehr, Tcharner, Hamann, etc., étaient aussi à Morcell... »

« A Brigue, il fut convenu entre MM. de la Fenestre, Siegwart-Müller, Bernard Meyer, qui paraît être arrivé un des premiers... »

« Les intrigues dont le siège était à l'évêché furent reprises avec beaucoup d'activité... »

« M. d'Hamont a continué sa course sur Lucerne, où il est arrivé le 22 novembre... »

dant la nuit du 25 au 26, et il est reparti le matin du 26 pour rendre compte de sa mission.

« M. Pastella ou le comte de la Fenestre (le nom de cet agent n'est pas bien connu) est arrivé à Sion le 24 novembre pendant la soirée...

« M. de la Fenestre est reparti immédiatement pour Lucerne, pour remettre la note dont il était porteur...

« Entre Tourtemague et Viège, M. de la Fenestre a rencontré M. d'Hamont revenant de Lucerne; ils sont entrés dans la même voiture pour conférer ensemble pendant plus d'une heure...

« Le vendredi 26 novembre, à quatre heures du soir, ces Messieurs, accompagnés de Mme Siegwart Müller et de deux autres dames, étaient à Morcell. Ils n'y firent qu'une petite halte; ils repartirent bientôt pour Brigue...

« Le lendemain, samedi 27, MM. d'Elger, de Saint-Denis, Mérian, Wiederkehr, Tcharner, Hamann, etc., étaient aussi à Morcell, à neuf heures du matin, suivant de près Siegwart-Müller... »

« A Brigue, il fut convenu entre MM. de la Fenestre, Siegwart-Müller, Bernard Meyer, qui paraît être arrivé un des premiers, et les autres députés des autorités du sonderbund, que le conseil de guerre de la ligue tiendrait ses séances en cette localité, sur le territoire valaisan... »

« Les intrigues ourdies depuis 1842 étaient menées et dirigées par un certain nombre de personnes, parmi lesquelles figurait, au premier rang, M. l'évêque, M. le chanoine de Rivoz, curé d'Ardon, M. le chanoine de Kaltherratten, président du conseil d'Etat et général des troupes du Valais... »

« Le conseil d'Etat était plutôt une entrave qu'un aiguillon, surtout pendant le mois d'octobre et de novembre de cette année; et pour la lutte qu'a dû subir le sonderbund, on l'a accusé de lâcheté et même de trahison... »

« Malgré ces circonstances et l'éloignement systématique du conseil d'Etat des affaires concernant les relations des sept cantons, M. de la Fenestre, sans l'avoir demandée, a eu une conférence dans la soirée du 27 novembre avec le conseil d'Etat; celui-ci se prononça catégoriquement contre les prétentions du conseil de guerre du sonderbund... »

« M. de la Fenestre fut déconcerté; il manifesta assez vivement son désappointement aux personnes avec lesquelles il s'était mis en relation; il a accusé le sonderbund de lâcheté; il a dit que les Suisses étaient déçus; que la diplomatie s'était compromise en voulant spéculer sur la situation... »

« Permettez-moi, Madame, — répondit Hermine, — de ne pas vous répéter cesernelles paroles... je les ai, sinon oubliées, du moins pardonnées... »

« Oh! pour cela, Madame... il n'y a rien de trop élégant pour moi... — Vraiment, voyons... combien de pièces à notre appartement? — Une seule... avec une entrée... mais au rez-de-chaussée... »

« Oh! pour cela, Madame... il n'y a rien de trop élégant pour moi... — Vraiment, voyons... combien de pièces à notre appartement? — Une seule... avec une entrée... mais au rez-de-chaussée... »

« C'était d'avoir une petite bonne... une enfant de treize ou quatorze ans... que j'aurais retirée d'une position pénible, et qui se fit rapidement heureuse avec moi... »

tenir de pareilles gens, que, depuis quatorze jours et quatorze nuits, il était en course, sans repos, pour porter secours à des gouvernements qui ne s'en rendaient pas dignes. Il y eut des récriminations de part et d'autre. M. de la Fayette est reparti le 23 au matin pour la France.

Pendant que toutes ces choses s'accomplissaient, un troisième personnage arrivait à Sion; c'était un envoyé du roi de Prusse. En passant, il a remis au conseil d'Etat l'acte par lequel le roi son maître déclarait adhérer à la détermination prise par le gouvernement de Neuchâtel de ne pas fournir son contingent de troupes contre le Sonderbund. Cette pièce est datée de Berlin, 19 novembre 1847.

« Gauthier de Rumilly » avait aussi que, si le Sonderbund pouvait résister quelques jours, les puissances interviendraient. Ces espérances, ces déclarations d'intervention étaient répétées publiquement dans le Valais. M. le chanoine de Rivaz a fait tout son possible pour engager le grand-conseil, dans la séance du 28 novembre, à refuser la capitulation, déclarant que, dans quelques jours, les puissances interviendraient; il disait même qu'une armée française était, dans ce but, sur la frontière du canton de Vaud.

Cet envoyé prussien s'est rendu à Brigue dans la nuit du 28 au 29 novembre. Au nombre des faits qui ont une certaine importance, nous devons mettre la déclaration qui nous a été donnée, que M. Siegwart-Müller a communiqué, vers la fin de novembre, par copie, une lettre de M. le comte de Bois-le-Comte, par laquelle ce dernier engageait instamment le Sonderbund à résister pendant quelques jours, promettant, à cette condition, une solution favorable pour les cantons de la ligue.

En terminant ce rapport, nous sentons le besoin de faire connaître que nous n'avons pas encore eu nous procurer tous les documents nécessaires pour arriver à la connaissance de tous les faits relatifs à cette intrigue, ni même pour appuyer tous les renseignements qui font le sujet de ce rapport; cependant nous avons puisé à des sources sûres, et nous nous sommes adressés à des personnes qui paraissent bien renseignées.

« Agrérez, Excellence et très honorés Messieurs, l'assurance de notre très haute considération.

« Les représentants fédéraux en Valais.

» ST-FRANÇOIS, L.-H. DELARAGEAZ, EMILE FREY, docteur.

» Sion, 12 janvier 1848. »

Nouvelles de France.

Paris, 24 janvier.

Par suite des nouvelles de Sicile arrivées à Paris hier, les ministres se sont réunis en conseil aux Tuileries, et l'ordre a été donné à M. le baron de Bussières, nouvellement nommé ambassadeur de France à Naples, de se rendre sans délai à son poste. On s'attend que l'Autriche va envoyer des troupes dans le royaume des Deux-Siciles.

Nous avons des nouvelles d'Alger du 15 de ce mois. Une tranquillité absolue règne dans les trois provinces, et le *Moniteur algérien* annonce lui-même qu'à l'avenir il sera peu riche en nouvelles. Ce journal enregistre la soumission des Amians-Garabais, qui n'ont pas cru devoir résister après la chute d'Abd-el-Kader. On dit que le petit désert, et pour trouver une population hostile à la domination française, il faut la chercher dans les oasis reculées du Sahara.

M. Michel Bass, banquier, rue Bergère 25, à Paris, annoncer que ses opérations, interrompues un moment par suite d'un accident, ont repris dès aujourd'hui leur cours habituel.

On cite trois grandes maisons de Montpellier qui, à la suite d'embarras survenus dans leurs affaires, auraient suspendu leurs paiements. On espère toutefois que les trois maisons obtiendront facilement un arrangement avec leurs créanciers.

La note remise à la diète helvétique par M. de Bois-le-Comte, et le *memorandum* de sir Stafford Canning occupent à juste raison, en ce moment, l'attention du monde politique. Le *Journal des Débats* trouve que la note de M. de Bois-le-Comte n'a rien de nouveau, ni d'inattendu. Elle est conforme aux déclarations faites par M. Guizot à la tribune de la chambre des pairs. Mais ce journal se borne, quant au *memorandum* de l'Angleterre, à citer une lettre antérieure de lord Palmerston, dans laquelle ce ministre se déclare contraire à tout changement dans la constitution suisse. Alors, dans la conviction de lord Palmerston, la neutralité de la Suisse était essentiellement liée au système fédéral. Il y a en effet une contradiction flagrante, entre le langage d'aujourd'hui du principal secrétaire d'Etat de S. M. Britannique. La rancune, qui remonte aux mariages espagnols, se retrouve au fond de toutes ses démarches, et M. Guizot, accusé pendant six ans par

maintien. — Je vous comprends... mon enfant, et je vous approuve, — dit Mme de Beaumesnil de plus en plus attendrie. — Mais vos leçons... qui vous les pro ure ?... et puis enfin, ne vous manquent-elles jamais ?

— Rarement, Madame la comtesse, et l'été, lorsque plusieurs de mes écolières vont à la campagne, j'ai recours à d'autres ressources. Je brode au petit point, je grave de la musique, je compose quelques morceaux, et puis enfin j'ai conservé d'amicales relations avec plusieurs de mes amies de pension. C'est grâce à l'une d'elles que j'ai été adressée à la femme de votre médecin, Madame la comtesse... lorsqu'il cherchait une jeune personne... assez bonne musicienne... pour être placée dans sa maison.

— A cet instant, Hermine, qui avait commencé son récit, assise sur un fauteuil auprès du chevet de la comtesse, se trouva assise sur le lit... et presque enlacée dans les bras de sa mère.

Toutes deux avaient accepté avec un plaisir perceptible, presque sans en avoir conscience, à la toute première attraction des sentiments filial et maternel; puis Mme de Beaumesnil, après avoir fait placer Hermine auprès d'elle, avait osé, l'imprudente mère, conserver entre ses mains une des mains de sa fille, pendant cette narration simple et touchante.

— Alors, il était advenu ce qui arrive lorsqu'un téméraire, s'approchant de quelque formidable rouage en mouvement, lui donne la moindre prise sur soi: il est aussitôt entraîné par cette irrésistible attraction; ainsi, à mesure que Hermine, revenant à sa mère, se voyait passer, elle avait senti la main de Mme de Beaumesnil se lever d'abord la sienne, puis l'attirer peu à peu près d'elle, jusqu'à ce qu'enfin... assise sur le lit de sa mère, celle-ci lui eût jeté ses bras autour du cou.

Cédant alors à une sorte de frénésie maternelle, Mme de Beaumesnil, au lieu de s'occuper de l'entretien et de répondre à sa fille, saisit la tête charmante d'Hermine entre ses deux mains, et, sans prononcer une parole, la couvrit de baisers et de baisers passionnés. — Le cœur de la jeune fille se sentit ainsi embrassé dans un tourbillon de bonheur, et dans ce tourbillon, si difficilement contenu jusqu'alors, et qui une

l'opposition française d'être vendue à l'Angleterre, est aujourd'hui accusé par cette même opposition d'avoir sacrifié l'alliance anglaise.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 24 janvier.

DISCUSSION DU PROJET D'ADRESSE.

L'ordre du jour indique la discussion du projet d'adresse, discussion des articles ou paragraphes.

« § 1^{er}. Sire, depuis notre dernière session une heureuse récolte a dissipé les craintes et soulagé les maux qui pesaient sur notre patrie. La France, par son courage, méritait cette faveur du ciel. Jamais, en de telles circonstances l'ordre public n'avait été si généralement maintenu. Les populations ont compris que la liberté des transactions était le plus sûr remède à leurs souffrances. Le zèle inépuisable de la charité privée a secondé les sacrifices de la fortune publique. Notre commerce s'est garanti par sa prudence, sinon de pénibles atteintes, du moins des calamités qui ont frappé d'autres Etats. Nous nous félicitons, avec Votre Majesté, de toucher au terme de ces épreuves dont le souvenir nous restera comme une expérience rassurante et un salutaire avertissement. »

M. Gauthier de Rumilly présente quelques observations sur la fin de ce paragraphe. Maintenant que la crise est passée, dit-il, on peut examiner sans danger si le gouvernement a fait ce qu'il devait faire.

L'orateur ne le croit pas. Selon lui, c'est à l'imprévoyance du gouvernement, à l'insuffisance des précautions par lui prises, au manque d'appréciation des ressources, qu'il faut attribuer la prolongation de la crise. Le gouvernement devait savoir et prévoir par suite de la connaissance des faits.

L'orateur demande pour l'avenir l'établissement de chambres consultatives d'agriculture, et qu'on fasse cesser l'abus des ventes futures de mercuriales.

En terminant, il s'inquiète de l'état de notre commerce avec l'Espagne.

M. Darblay appuie ce que l'orateur a dit relativement à l'agiotage sur les grains.

M. le ministre du commerce, tout en remerciant l'orateur de sa réserve et de sa modération, ne peut admettre les reproches adressés au gouvernement. Dès le mois de septembre, ses précautions étaient prises, seulement en silence, pour ne pas alarmer les populations et conjurer les spéculations.

Quant à la prolongation de la crise par rapport au commerce, il faut bien l'avouer. L'agitation jetée dans nos grands centres industriels par l'opposition en est peut-être la principale cause. (*Rumeurs à gauche.*)

M. Gauthier de Rumilly proteste vivement contre cette assertion et maintient que la crise commerciale n'est que la conséquence de la crise des subsistances.

M. Girardin. Je ne reprocherai pas au gouvernement d'avoir manqué de prévoyance au mois de septembre ou d'août; la question est plus importante; depuis 15 ou 17 ans, qu'a-t-on fait pour l'agriculture, pour que ses progrès suivissent le mouvement de la population? Où en est la question du crédit foncier? où en sont les chemins vicinaux malgré tout l'argent qu'on dépense? Ne rapetissons pas la question; on ne sera tranquille pour l'avenir qu'en assurant les moyens de donner à l'agriculture les capitaux et l'instruction dont elle a besoin.

Après une courte réponse de M. le ministre de l'agriculture, le paragraphe est voté.

Paragraphe 2. « Notre concours vous est assuré pour mener à bon fin les grands travaux publics que nous avons entrepris. Il importe à la puissance et à la prospérité du pays, au développement de notre industrie et aux progrès de notre agriculture, que cette grande œuvre s'accomplisse. Mais, tout en continuant à lui consacrer de suffisantes ressources, nous veillerons avec une économie de plus en plus sévère à maintenir dans nos budgets les prévisions sur lesquelles repose l'avenir de nos finances, et rétablir enfin un équilibre complet et réel dans les recettes et dépenses, première condition de la force et de la sécurité d'un Etat. »

M. Lefort-Gonsolin blâme le dernier emprunt de 250 millions, pour le fond comme pour la forme. Fait dans un moment inopportun à la suite d'une disette, et sans nécessité, cet emprunt profitera surtout aux prêteurs qui n'ont qu'à se féliciter de la facilité du gouvernement, qui leur laisse une si grande latitude pour le versement.

M. Léon Faucher apprécie la situation financière, à son avis, peu rassurante; son argumentation, nourrie de chiffres, échappe à l'analyse.

M. Bértyer. Je demande la permission d'interrompre cette discussion pour adresser à M. le ministre des affaires étrangères des interpellations sur une question qui a besoin d'éclaircissement; il s'agit des affaires de la Plata.

M. paraît que cette question touche à son terme; des communications ont été données à la chambre des pairs, mais peu satisfaisantes; je souhaiterais que le gouvernement voulût bien les compléter en mettant à notre disposition les documents relatifs à la mission de M. Waleski, et à la première négociation.

M. Guizot, ministre des affaires étrangères. La première négociation a été close en effet par suite d'un différend entre M. le comte Waleski et l'Angleterre; mais une nouvelle négociation a été reprise et sa relation intime avec la première ne nous permet aucune communication.

M. Jules de Lasteyrie. Dans la précédente session, le ministère nous faisait espérer qu'il apporterait cette année un budget en équilibre et un plan de finance quelconque. Et nous-mêmes, malgré le peu de confiance que nous avons dans nos adversaires, nous pensions que si M. Dumon avait remplacé M. Lacave-Laplagne aux finances, ce n'était pas pour rien.

Nous pensions que si la présidence du conseil des ministres était passée

sois déjà leur était venu aux lèvres, leur eût échappé cette fois, si toutes deux n'eussent été soudain rappelées à elles-mêmes, en entendant frapper à la porte de la chambre à coucher.

Mme de Beaumesnil, épouvantée du parjure qu'elle allait commettre, revint heureusement à la raison; et, confuse, étonnée, ne sachant comment expliquer à sa fille cet emportement de folle tendresse, elle dit d'une voix entrecoupée, en dégageant doucement Hermine de son étreinte:

— Pardon... pardon... mon enfant... Mais je suis mère... ma fille est au loin, son absence me cause des regrets affreux... ma pauvre tête est bien affaiblie... et dans mon illusion... un instant... je ne sais comment cela s'est fait... mais... c'est elle... ma fille... si cruellement regrettable... que j'ai cru serrez sur mon cœur... Soyez indulgente pour cet égarement maternel... il faut... voyez-vous, avoir pitié... d'une pauvre mère qui se sent... mourir... sans pouvoir embrasser une dernière fois son enfant.

— Mourir! — s'écria la jeune fille en relevant son visage inondé de pleurs et regardant sa mère avec épouvante.

Mais entendant heurter de nouveaux, Hermine essaya précipitamment ses larmes et eut assez d'empire sur elle-même pour paraître presque calme, en disant à sa mère:

— Voici... la seconde fois que l'on frappe, Madame la comtesse... Faites entrer, — murmura Mme de Beaumesnil, acablée par cette scène.

La femme de chambre de confiance de la comtesse parut et lui dit: — Selon les ordres de Madame, j'ai attendu M. le marquis de Maillefort.

— Eh bien? — demanda vivement Mme de Beaumesnil, — vient-il?

— M. le marquis attend au salon que Madame la comtesse puisse le recevoir.

— Ah!... Dieu soit béni, — murmura Mme de Beaumesnil en regardant sa fille, — le ciel me récompense d'avoir eu la bonté de tenir mon serment.

S'adressant ensuite à sa femme de chambre: — Vous allez introduire ici M. de Maillefort.

Hermine, brisée par tant d'émotions et voyant l'impossibilité de sa présence, prit son mantelet et son chapeau afin de se retirer.

des mains de M. le maréchal Soult dans celles de M. Guizot, ce n'était pas pour rien!

Nous pensions que le cabinet, par respect pour lui-même, pour le pouvoir qu'il représente, pour la confiance que lui témoignent ses amis, ne pouvait pas se présenter devant les chambres dans une situation analogue à celle de l'année précédente. Nous pensions que le gouvernement tiendrait à justifier l'appui que lui prête une majorité si dévouée. Nous nous sommes trompés.

Le ministère a déçu toutes les prévisions de ses amis et de ses adversaires. Il n'a pas pu ou il n'a pas voulu. Le discours de la couronne dit que le budget est en équilibre. Personne ne le croit. Votre commission a répondu avec une spirituelle ironie qu'il fallait un équilibre réel et complet.

Dans la situation actuelle de nos finances, quand les hommes éclairés de tous les partis conçoivent les craintes les plus vives, quand chaque matin des faits nouveaux viennent secouer l'optimisme de nos hommes d'Etat, on ne nous apporte rien de nouveau. Et cependant, M. le ministre des travaux publics est devenu ministre des finances, et il devrait tenir plus que personne à réparer le mal qu'il a fait.

Messieurs, je ne puis appeler un plan de finances cette routine d'arguments que se passent les uns aux autres les ministres des finances, et qui est la seule partie de l'actif du trésor qui ne s'épuise jamais. Je ne puis appeler un plan de finances cette malice qui consiste à porter en dépenses ordinaires un budget extraordinaire. Je ne puis appeler un plan de finances cette hypothèse mensongère qui consiste à supprimer en combien d'années on pourra régulariser nos finances, à condition que le budget sera en équilibre, à condition qu'il n'y aura plus de dépenses à faire, à condition qu'il n'y aura ni vent, ni soleil, ni guerre de Maroc.

A mesure que des inquiétudes croissent, à mesure que l'abondance revient dans nos campagnes, la dette publique s'accroît; en Angleterre, au contraire, en Angleterre, qui a en bien plus à souffrir que nous de la crise des céréales et de la crise commerciale, qui sont venues l'accabler presque à la fois; en Angleterre, dis-je, les effets publics reprennent de la valeur et le crédit augmente; pourquoi cette différence? Nécessairement tout cela a une cause, c'est cette cause qu'il faut rechercher.

Messieurs, c'est une chose grave que de voir le gouvernement engagé avec les puissances de l'Europe dans des négociations qui peuvent le conduire à une intervention armée dans un pays voisin.

C'est une chose grave que de voir l'immobilité constante de l'Angleterre malgré tous les efforts de M. le ministre des affaires étrangères. C'est une chose grave que de voir la dépréciation partout de notre influence, que de voir surtout la dépréciation de notre crédit.

Savez-vous, Messieurs, combien M. le ministre des finances a emprunté depuis peu de temps? Il a emprunté 230 millions à la dette flottante et 250 millions au crédit.

Vous voilà donc à découvert de 484 millions, et chaque mois vous serez obligé de servir un intérêt qui augmentera vos charges.

Je viens le demander, Messieurs, est-il quelqu'un dans cette chambre qui trouve la situation financière satisfaisante, et qui ose conseiller au gouvernement de suivre, l'année prochaine, les mêmes errements que ceux qu'il suit depuis trop longtemps? Si quelqu'un ose répondre oui, je n'aurais vaincu.

Il faudrait enfin se préoccuper un peu plus sérieusement que de routine des questions financières; elles ont assez longtemps été placées au second plan et ne soulèvent pas d'habitude de questions de cabinet; ce sont toujours les finances qui ont tort. Et cependant, Messieurs, elles sont la base de tout bon gouvernement.

Que la chambre me permette une dernière observation: nous sommes, nous devons être divisés sur les questions politiques.

Sur de tels sujets, en effet, les opinions peuvent différer; mais est-il un membre de la majorité qui ne veuille pas comme nous assurer l'avenir financier du pays? Qu'on y prenne garde alors, car si on persistait dans la voie périlleuse où l'on s'est engagé, on finirait par faire perdre au pays tout le respect pour les principes conservateurs.

M. Dumon, ministre des finances. L'honorable préopinant vient de faire de notre situation financière un tableau des plus alarmants; je le remercie de m'avoir ainsi fourni l'occasion de montrer dans toute sa vérité la situation du crédit public et des finances du pays.

L'honorable M. de Lasteyrie nous a dit que 1847 nous avait légué un déficit considérable qui ne pouvait encore que s'accroître. Je répète ce que j'ai déjà annoncé, je répète, avec une conviction plus forte et plus entière, que 1848 verra s'éteindre le découvert de nos budgets et la première appropriation des réserves de l'amortissement aux travaux publics.

Les réserves de l'amortissement datent de 1815; elles ont été employées tour à tour à payer nos dépenses extraordinaires, à combler le déficit de nos budgets, à payer les grands travaux publics. En 1846, le découvert allait être entièrement comblé; la chambre sait quelles circonstances ont empêché cet espoir de se réaliser. Ces circonstances, on les rappelle tout à l'heure, et nous ne saurions en être responsables.

L'orateur, comparant notre situation financière à celle de l'Angleterre, dit que celle-ci ne fait aucun grand travail sans avoir recours aux emprunts ou à des impositions extraordinaires; nous, depuis dix ans, nous avons fait beaucoup de grandes choses, sans avoir recours à autre chose qu'aux ressources ordinaires du pays.

L'orateur dit que le gouvernement s'est attaché, en établissant le budget de 1849, à s'abstenir de toute espèce de dépenses nouvelles et à assurer les recettes sans augmenter les impôts, mais aussi sans consentir à diminuer des ressources qui enlèveraient 50 millions au trésor; personne n'aurait osé le faire à sa place.

Le budget en équilibre, restera-t-il dans cette situation? On ne peut

La comtesse ne la quittait pas du regard. C'en était fait...

Elle voyait sa fille pour la dernière fois peut-être; car la malheureuse mérensentait à bout les forces qu'elle avait puisées dans une surexcitation d'activité.

Mme de Beaumesnil eut pourtant le courage de dire à Hermine, d'une voix presque assurée, afin de lui donner le change sur son état:

— A demain... notre morceau d'Oberon, Mademoiselle... vous aurez la bonté de venir de bonne heure... n'est-ce pas?

— Oui... Madame la comtesse, répondit Hermine.

— Madame Dupont, reconduisez Mademoiselle, — dit la comtesse à sa femme de chambre, — vous introduirez ensuite M. de Maillefort.

Suivant alors d'un regard déchirant sa fille qui se dirigeait vers la porte, Mme de Beaumesnil ne put s'empêcher de lui dire une dernière fois:

— Adieu... Mademoiselle.

Adieu... Madame la comtesse... murmura Hermine.

Et ce fut dans ces mots imposés par un rôle dramatique que ces deux pauvres créatures, brisées, déchirées, épuisées, se séparèrent dans un moment suprême où elles se voyaient pour la dernière fois.

Mme Dupont reconduisit Hermine, sans la faire passer par le salon, où attendait M. de Maillefort.

La jeune fille sortait de l'appartement, lorsque Mme Dupont lui dit avec intérêt:

prévoir, deux ans d'avance, s'il n'y aura pas de dépenses extraordinaires. Le gouvernement a fait tout ce qui était en son pouvoir dans le moment; il a présenté un budget équilibré. Tout lui fait espérer que cet ordre ne sera pas grandement troublé. Les rentes, qui avaient un peu décliné en 1847, au milieu de la crise des subsistances, se releveront en 1848; on peut en fixer le chiffre par approximation à 850 millions. Rien ne fait prévoir d'énormes dépenses extraordinaires; car l'Afrique est pacifiée par un fait glorieux qui vient de s'y accomplir. L'avenir est donc parfaitement rassurant.

On compare nos chemins de fer avec ceux des autres pays, et on nous dit que nous sommes moins avancés, et puis en même temps on nous reproche de gaspiller l'argent.

La situation financière ne compromet pas, comme on a semblé le craindre, l'avenir des grands travaux publics; il reste pour un milliard 80 millions de travaux à exécuter, et la moitié de cette somme est déjà réalisée.

On m'a reproché d'avoir contracté un emprunt sans diminuer la dette flottante; je répondrai par l'exemple de l'Angleterre qui, en contractant un emprunt, a augmenté l'intérêt des bons de l'échiquier.

Je terminerai en faisant à l'honorable préopinant une réponse qu'il craignait de ne pas obtenir; il a demandé ce qui arriverait si la politique venait nous apporter quelques charges nouvelles; qu'il se rassure; ce qu'il redoutait, est arrivé il y a huit ans; les nécessités politiques ont forcé d'interrompre les grands travaux publics; la politique que nous suivons ne nous imposera jamais de plus durs nécessités.

La discussion est continuée à demain et la séance est levée à 6 heures.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

(Suite. — Voir notre n° d'hier.)

Encouragé par cette réponse, Chékib-Effendi, toujours accompagné de M. le comte Rossi, se transporta le lendemain, 16 février, chez le cardinal secrétaire d'Etat, pour lui présenter ses lettres de créance, en le priant de demander à S. S. qu'elle voulait bien fixer le jour où elle daignerait lui donner audience. Deux heures après, le cardinal Gizzi lui rendit sa visite et lui annonça que le pape l'attendrait dans la matinée du samedi 20. Il fallait attendre trois jours; Chékib les passa dans les plus grandes perplexités. Il visita les antiquités, parcourut les musées, les bibliothèques, les galeries, sans jouir un seul instant de ce qu'il voyait. Toutes les fois qu'il entrait dans un monument public, il s'y trouvait à point un grand personnage pour le recevoir et lui servir officieusement de cicerone. Ce n'étaient toutefois que des politesses particulières; le gouvernement ne semblait pas se douter de sa présence.

Enfin le jour de l'audience arriva. Le matin même, Chékib, de plus en plus inquiet à mesure qu'approchait le moment décisif, avait envoyé une dernière fois son Arménien au père Ventura, et celui-ci avait de nouveau donné sa parole que tout se passerait convenablement. L'heure du départ pour le Quirinal arriva; et personne autre que le comte Rossi ne vint chercher le musulman. On monta en voiture; une foule avide de voir cette grande nouveauté d'un ambassadeur turc, se rendant en grande pompe à Monte-Cavallo, encombra les rues, mais pas un personnage officiel ne se montra. Les abords du palais étaient déserts; le nombre des factionnaires n'était pas augmenté; les troupes ne préparaient point les armes; à peine les sentinelles des postes extérieurs, rendirent-elles les honneurs militaires au passage des voitures, encore Chékib-Effendi put-il croire qu'elles ne faisaient résigner leurs fusils qu'en considération de son protecteur. L'envoyé turc était sombre et silencieux; le visage du comte Rossi rayonnait.

La première voiture s'engagea sous la voûte du Quirinal, puis la seconde; enfin les deux ambassadeurs entrèrent dans la grande cour. Ici la scène changea de face. Le pape avait dit: « Que l'étiquette soit observée dans la ville; mais, aujourd'hui, je veux être maître chez moi! Les gardes nobles, les suisses, les carabiniers et les grenadiers de la garde pontificale, en grande tenue, étaient rangés en bataille des deux côtés de la cour d'honneur. Les tambours battaient, les fanfares sonnaient; les musiques de tous les corps retentissaient; c'était une véritable entrée royale. Jamais le comte Rossi n'avait été accueilli avec ce brillant appareil, même quand il conduisait six mois auparavant aux pieds du saint-père le prince de Joinville. Chékib-Effendi regarda l'ambassadeur de France: celui-ci ne souriait plus. Dans le vestibule, le long de l'escalier, dans les antichambres, même luxe de gardes et de valets; partout les soldats présentaient les armes; partout les domestiques s'inclinaient respectueusement au passage des illustres hôtes. Ce fut bien autre chose dans la grande galerie qui précède la salle du trône. Là, se tenaient rangés debout, sur deux lignes compactes, les généraux couverts d'or, les prélats vêtus d'hermine, les camériers secrets dans leurs robes violettes, les chefs d'ordres religieux dans leurs costumes si variés, les conservateurs et les principaux membres de la noblesse romaine.

Mais tout l'éclat de cette réunion s'effaça aux yeux des visiteurs, lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée de la salle du trône: le pape, assis sur son trône, en occupait le fond; à droite et à gauche les camériers. Les gentilshommes de service, étagés sur les marches, portaient les insignes du pouvoir pontifical; un vaste demi-cercle de cardinaux, dans toute la richesse de leur costume, semblait s'ouvrir pour laisser approcher l'ambassadeur turc jusqu'aux pieds du souverain pontife. De toutes parts brillaient l'or et la pourpre, les pierres précieuses scintillaient. Toute la majesté du saint-siège, toutes les pompes de l'Eglise avaient été déployées en l'honneur d'un aussi grand fait. Chékib-Effendi était ravi, émerveillé, subjugué.

Courant devant le trône, avec le cérémonial d'usage, il s'agenouilla; Pie IX le releva aussitôt en lui donnant sa main à baiser; et il fit signe de s'asseoir; Chékib-Effendi prononça alors en langue turque le discours suivant, que son interprète traduisit en français.

« Très-saint Père, le sultan Abul-Medjid, mon auguste maître et souverain, a appris avec la plus grande satisfaction l'heureux avènement de Votre Sainteté au pouvoir du monde catholique, quoique jusqu'à présent il n'eût jamais existé de relations entre la Sublime-Porte et le gouvernement du saint-siège. Ainsi, en m'envoyant auprès de Votre Sainteté pour lui exprimer ses félicitations vives et sincères, mon souverain n'a fait que céder à son désir ardent de prouver combien il s'associe de cœur à la satisfaction universelle avec laquelle cet heureux avènement a été accueilli. C'est la première fois qu'il saisit l'agréable occasion d'en-

trer en relation directe avec le gouvernement du saint-siège: c'est un des bienfaits de notre siècle, qui est celui de la civilisation et de l'humanité, mais ce sera de plus un éclatant témoignage des vertus et des opinions bienveillantes qui caractérisent mon souverain et Votre Sainteté. Elle appréciera, j'en suis sûr, les sentiments bienveillants de mon auguste souverain, qui comble de ses bienfaits toutes les classes de sujets, égaux à ses yeux comme le sont à ceux d'un père tous ses enfants qu'il aime indistinctement. Il est sûr par là d'avoir gagné d'avance l'estime et l'amitié de Votre Sainteté. Quant à moi, rien ne peut égaler l'honneur d'avoir été chargé par mon souverain de cette noble mission, si ce n'est le bonheur d'avoir gagné les bontés de Votre Sainteté. »

Le pape répondit en termes gracieux qu'il remerciait le sultan des bons et loyaux sentiments qu'il manifestait à son égard par la bouche d'un si illustre personnage; qu'il acceptait avec bonheur la douce espérance de voir s'établir entre la Porte et le saint-siège des relations franches et cordiales dont profiteraient surtout les chrétiens répandus dans le vaste empire ottoman; que cette pensée lui rendait encore plus précieuses les propositions d'amitié que lui transmettait le grand-seigneur.

L'ambassadeur présenta ensuite au souverain pontife son fils et secrétaire, Arit-Bey, ainsi que les personnes les plus distinguées de sa suite, auxquelles S. S. adressa des paroles pleines de bienveillance et de courtoisie.

Pendant cette réception officielle, le comte Rossi avait été naturellement un peu oublié. Retiré au milieu d'un groupe de cardinaux, il y cachait son dépit, comprenant que tout espoir d'empêcher entre le pape et l'envoyé turc une communication secrète était perdu. En effet, il vit bientôt, après le discours d'apparat, S. S. descendre lentement de son trône, présenter la main à Chékib-Effendi, et l'inviter à passer dans son cabinet avec son interprète. Chékib répondit qu'il ne voulait d'autre interprète que celui du pape; il suivit donc Pie IX, qu'accompagnait le cardinal Mezzofante, le fameux polyglotte, et, tous trois étant entrés, la porte se referma.

La conférence se prolongea pendant près d'une heure. Que se passa-t-il dans cet entretien? Les résultats l'ont montré plus tard. Chékib-Effendi déclara, dit-on, à Pie IX, que le sultan éprouvait les plus graves difficultés de la part des ambassadeurs qui l'entourent. Son illustre interlocuteur répondit qu'il n'était guère plus heureux dans ses relations avec les représentants des puissances. L'envoyé d'Abdul-Medjid exposa ensuite les motifs qui faisaient désirer à son maître que le saint-siège se chargeât lui-même de la protection des chrétiens orientaux. Parmi ces motifs, quelques-uns étaient purement politiques, d'autres nous paraissent de nature à intéresser vivement les amis de l'église. Chékib déclara que le sultan comptait dans ses Etats un million d'Arméniens, grecs de religion, placés naturellement sous le protectorat de la Russie; or, ces dissidents ne demandent qu'à rentrer dans le giron de Saint-Pierre et à secouer des relations qui menacent l'indépendance de leur patrie. Que Rome favorise leurs dispositions, qu'elle leur ouvre les bras, et il y aura dans l'empire turc, pour le saint-siège, un million de sujets de plus, pour le sultan, un million de Russes de moins. Les deux puissances avaient donc plus d'un motif pour s'entendre. Pie IX promit de prendre cette ouverture en grande considération. Ce fut quelque chose d'extraordinaire et de touchant que le spectacle de ces deux hommes de religion et de principes contraires, s'expliquant avec franchise, et se liant contre ceux mêmes qui auraient dû les unir, contre leurs intermédiaires naturels.

Lorsque la porte se rouvrit, le front de l'un et de l'autre était rayonnant; per-sonne ne se trompa à leur visage: quel que chose de grand et de solennel venait de se passer entre eux.

Chékib déclara, en se retirant, que ce jour-là avait été le plus beau de sa vie. Le pape lui envoya son portrait, enrichi d'une garniture en diamants; Chékib le suspendit à l'instant même à son cou, et parut, ainsi décoré, chez le comte Rossi qui donnait une soirée en son honneur. En arrivant, il montra son joyau précieux à l'ambassadeur français, et se rejouit de ce cadeau avec une naïveté qui n'était pas exempte de malice.

LE COMTE ROSSI AU COUVENT DES TRÉATINS.

Le moment est venu de révéler au lecteur cet incident diplomatique, ignoré jusqu'à ce jour, qui ne sera pas sans intérêt pour nos Démophilènes et nos Solons des deux chambres. Nous le faisons, non comme une malice, mais parce que c'est notre devoir de ne rien omettre de ce qui peut éclairer la situation de la Péninsule italique, et montrer, sous tous les aspects, les difficultés que suscitent à Pie IX les gouvernements qui se disent les plus ses amis.

Si le public est curieux de connaître la source de nos renseignements, nous lui dirons qu'elle est multiple, et que, pour nous mettre à même de reconstituer dans son intégrité et d'un seul jet ce petit drame, nous n'avons dédaigné aucun écho, répoussé aucun intermédiaire, suivant en cela les leçons des maîtres en l'art des chancelleries.

M. le comte Rossi, en effet, pose en principe (il professe quelquefois dans ses salons) que tout s'obtient à Rome par les domestiques. M. de Talleyrand disait, lui, que tout s'apprend par les femmes, axiome élémentaire d'où il avait déduit un système d'attentions et de fine flatterie envers le beau sexe. Nul doute que M. Rossi ne pratique aussi sa théorie, qui implique les conséquences suivantes: égarer les bons procédés envers les domestiques; les bien choisir, n'en changer jamais, pensionner les vieillards, marier les jeunes gens, etc.

(La suite à demain.)

THEATRE-ROYAL-FRANCAIS DE LA HAYE.

Judi 27 Janvier 1848. — (Représentation n° 93.)

Le Postillon de Lonjumeau,

opéra-comique en trois actes, paroles de M. Leuven et Brunswick, musique de M. A. Adam.

Précédé de :

La Demoiselle Majeure,

vaudeville en un acte de MM. Varin et Laurencia.

On commencera à 7 heures.

Koninklijke Holl. Schouwburg.

Op Vrijdag 28 Januarij 1848. (N° 31 in het abonnement.)

DE GRAVIN VAN DE TON OF DE TWEE NICHTEN,

blijspel met zang in twee bedrijven, naar het Fransch door W. Greeven.

Voorafgestaan door een tweede voorstelling van:

KAROLINA WOLSEY OF EEN JONGELINGS MISSTAP,

teuueelspel in twee bedrijven, naar het Fransch van Bayard.

Aanvang ten half zeven ure.

ANNONCES.

CABINET POLYTECHNIQUE.

MM. FINN ont l'honneur de prévenir le Public qu'à cause de la sévérité du temps, leur Cabinet ne sera plus ouvert que le matin de 12 à 4 HEURES, et seulement encore pour quelques jours, au Salon SWITSAR.

Entrée 49 cts., les enfants 25 cts.

GRIPPE. Les médecins de Paris recommandent contre cette affection le SIROP et la PÂTE pastilles de NAFÉ d'Arabie, dont les propriétés efficaces ont été officiellement constatées dans les hôpitaux de la capitale, lorsque cette maladie éclata en 1837. Dépôt des Pectoraux de NAFÉ chez W. C. van Dort, à La Haye.

Des maladies nerveuses et générales, OU TRADUCTION FRANÇAISE DU TRAITE MEDICAL ANGLAIS SUR LA VIRILITE,

De sa débilité prématurée, avec les instructions pour sa parfaite conservation.

Traduit sur la 35^e édition: 180 pages. — Prix: 4 fr., sous enveloppe cachetée, à l'abri de toute indiscretion.

Essai médical sur les maladies des organes de la génération, provenant d'habitudes vicieuses, des excès en général, des influences du climat, et de la contagion, etc., s'adressant à ceux qui en sont affectés dans la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse, avec des observations pratiques concernant le mariage, le traitement et la guérison des affections nerveuses et mentales, des maladies contagieuses au moyen desquelles on peut obtenir le rétablissement de la constitution la plus abimée, et atteindre à la plus longue carrière qu'il soit accordé à l'homme de parcourir.

Le tout illustré de nombreuses gravures d'anatomie, sur acier, coloriées, démontrant les diverses fonctions, sécrétions et compositions, des organes dans leur état sain et de maladie; avec des instructions pour correspondances et cas particuliers.

par S. L. CURTIS et C^o chirurgiens consultants, Frith street, Shôo-quare, London.

L'on peut juger de l'importance de cet ouvrage médical célèbre, par le fait que 50,000 exemplaires ont été vendus en France et en Angleterre seules. En vente, à Bruxelles, chez P. Arride, Longue rue de l'Écu, au prix de quatre francs. On expédie contre remboursement. (Affranchir.)

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 25 Janvier.

	Int.	COURS	OUVERT.	PARTE.
Dette active	2 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2
Dito dito, id.	3	65 1/2	65 1/2	65 1/2
Dito en liquidation	3	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Dito dito	3 1/2	84 1/2	84 1/2	84 1/2
Indes	4	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Pays-Bas.				
Syndicat	4	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Dito	4	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Société de Commerce	4	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Act. du lac de Harlem	5	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Chem. de fer du Rhin	4 1/2	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Act. du chemin de fer Holland.	5	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1818	5	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Dito dito. 1828 & 1829	5	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Inscript. au Grand-Livre	6	65 1/2	65 1/2	65 1/2
Certificats au dit.	6	65 1/2	65 1/2	65 1/2
Russie.				
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	95 1/2	95 1/2	95 1/2
Emprunt de 1840	4	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	84 1/2	84 1/2	84 1/2
Passive				
Dette différée à Paris	4	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Differend.	4	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Espagne.				
Ardoins	5	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Dito intérieur à 6m.	3	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Cobpons Ardoins	5	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Dito métalliques	5	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Dito dito	2 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2
France.				
Inscriptions au Grand-Livre	3	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Pologne.				
Actions 1838	5	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Bésil.				
Emprunt à Londres 1839	5	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Id. Id. 1843	5	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Portugal.				
Obligations à Londres	3	97 1/2	97 1/2	97 1/2

Bourse de Paris du 24 Janvier.

	Int.	COURS	COMPT.	FIN
France	3 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Espagne	5	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Naples	5	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Pays-Bas.				
Dette active	5	104 1/2	104 1/2	104 1/2
Belgique.				
Dette active	3	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Banque belge	3	97 1/2	97 1/2	97 1/2

Bourse d'Anvers du 25 Janvier.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 1/2 — Dette différée ancienne, 2 % — Passive 5 % — Lots de Hesse — Cours après la Bourse, 2 1/2 heures, Ardouin sans variat.

Bourse de Vienne du 10 Janvier.

Métalliques, 5 % 108 1/2 — Lots de 500, 156 1/2 — Lots de 250, 112 — Actions de la Banque 161 1/2.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Sout. 75.
Dépôt général à Amsterdam chez M. Schooneveld et Tris.
Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Rijn Sworck Hoofdsteeg.